



## Travaux de revitalisation de l'avenue de Chaumont entre le boulevard Roi-René et l'avenue Des Ormeaux

Madame,  
Monsieur,

L'arrondissement d'Anjou vous informe que les travaux de revitalisation de l'avenue de Chaumont débuteront **le lundi 9 septembre prochain et prendront fin vers la mi-décembre 2019**. Cette première phase consiste à remplacer des conduites d'égout, d'aqueducs et d'entrées d'eau, à des travaux sur le réseau gazier, à l'installation d'un nouvel éclairage de rue, ainsi qu'à reconstruire la chaussée et les trottoirs entre le boulevard Roi-René et l'avenue Des Ormeaux. La deuxième phase, soit entre l'avenue Des Ormeaux et l'avenue Rhéaume, sera réalisée en 2020.

### **Circulation et stationnement**

L'avenue de Chaumont sera fermée à la circulation automobile pendant toute la période des travaux. Les trottoirs et les commerces seront toutefois accessibles en tout temps.

Les aires de stationnement municipales situées à l'arrière des commerces seront également accessibles en tout temps (référez-vous au plan au verso de la page pour connaître les emplacements de celles-ci).

L'arrondissement d'Anjou est conscient des inconvénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

### **Fermeture d'eau**

Des interruptions de l'alimentation en eau potable sont prévues dans ce projet. Des affichettes de porte seront distribuées 48 h avant les fermetures d'eau indiquant la date précise et les heures de début et de fin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à ces affichettes.

### **Renseignements**

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le bureau Accès Montréal en composant le 311. Pour signaler une situation d'urgence en dehors des heures normales d'ouverture, communiquez avec la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou en composant le 514 493-5130.

L'arrondissement vous remercie de votre compréhension.



**Plan des aires de stationnement municipales accessibles durant les travaux**

